

## Commande de mobile home différée

Par voir03, le 06/12/2011 à 09:34

Bonjour,

J'ai commandé un mobile home fin Aout 2011 dans le camping où j'ai une parcelle à l'année, livraison prévue et écrite sur le bon de commande fin février 2011.

Le 1° acompte de 20% aété retiré début Octobre 2011.

On vient de me prévenir qu'il ne serait livré que vers le 15 mai 2012, soit 2 mois et demi plus tard.

On me propose de me loger dans un autre mobil home de location du campimg en attendant la livraison.

Ai je droit en plus à une remise de prix pour pénalité de retard et préjudice subi (je ne pourrais pas agencer la parcelle cette année avec mes amis comme prévu : terrasse , plantations, déménagement etc...sans compter que mes vacances d'avril à fin mai seront trés pertubées cette année : je suis retraité) ?

Merci